

JUILLET 2021

viva

LE MAGAZINE DE VILLEURBANNE

► **Plan de mandat**

NUMÉRO SPÉCIAL



VILLEURBANNE EN ACTIONS

2021-2026

RÉUSSIR ENSEMBLE
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE

[CARTE DES PROJETS]

AINÉS

- 1 Résidence seniors Château-Gaillard
- 2 Transformation de la cuisine de la résidence seniors Jean-Jaurès
- 3 Rénovation de l'EHPAD Camille-Claudé

ÉDUCATION

- 4 Groupe scolaire Grandclément : construction de 20 classes
- 5 Groupe scolaire Rosa-Parks : construction de 20 classes
- 6 Nouveau groupe scolaire Maisons-Neuves - 15 classes
- 7 Ecole préfiguratrice Lafontaine - Grandclément
- 8 Groupe scolaire Simone-Veil : construction de 25 classes
- 9 Nouveau groupe scolaire Croix Luizet Nord - Albert-Einstein - 20 classes
- 10 Groupe scolaire Louis-Armand : traitement thermique et isolation des façades
- 11 Groupe scolaire Lazare-Goujon : extension de 3 classes et mise en accessibilité
- 12 Groupe scolaire Ernest-Renan Sud : réhabilitation et extension
- 13 Groupe scolaire Emile Zola : extension du restaurant scolaire et reprise de la façade de la maternelle
- 14 Groupe scolaire Albert-Camus : agrandissement de 3 classes et surélévation
- 15 Groupe scolaire Croix-Luizet : restructuration de 24 classes
- 16 Groupe scolaire Pasteur : extension de la maternelle
- 17 Groupe scolaire Saint-Exupéry maternelle : Extension d'1 classe

ESPACES URBAINS APAISÉS

- 18 Traversière 21 - 23 rue Paul Lafargue
- 19 Piétonisation avenue Henri-Barbusse / Gratte-Ciel
- 20 Cheminement piétonnier Galline-Salengro
- 21 Requalification de l'éclairage public de la Doua
- 22 Végétalisation du parvis du Rize
- 23 Projet urbain Buers Nord : création d'un mail piéton
- 24 Réaménagement de la Place des Buers
- 25 Réfection de la Place Chanoine-Boursier
- 26 Terrasses Lakanal-Rossel (Tonkin)

JEUNESSE CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

- 27 Relocalisation du bureau d'information jeunesse dans la ZAC Gratte-ciel centre-ville
- 28 Création d'un cinéma de 4 salles dans la ZAC Gratte-ciel centre-ville
- 29 Espace de l'Europe Jean-Monnet
- 30 Le Rize : amélioration du confort d'été
- 31 MLIS : réaménagement intérieur et confort d'été
- 32 Relocalisation du CCO à l'Autre Soie
- 33 Institut d'Art Contemporain : mise aux normes sécurité
- 34 CCVA : traitement thermique des façades
- 35 ENM : amélioration du confort d'été
- 36 Maison des Jeunes : traitement thermique des façades
- 37 TNP : Aménagements intérieurs / mise en lumière / ateliers

PARCS JARDINS ET PLANTATIONS

- 38 Futur parc ACI
- 39 Jardins partagés Gervais-Bussière
- 40 Rue Frédéric-Fays : espace boisé de 3700 m²
- 41 Création du jardin des ressources au PUP Alstom
- 42 Jardin des tout petits Adolphe-Lafont
- 43 Réaménagement du jardin MC-Thivillon
- 44 Extension du square Alexis-Jordan
- 45 Aménagement d'un parc au PUP de l'ilot Mansard

- 46 Réaménagement du jardin de poche rue Bonneterre
- 47 Requalification du square de la roseaie
- 48 Requalification paysagère du square Félix-Lebossé
- 49 Création du parc de l'Autre Soie
- 50 Création du parc Grandclément
- 51 Futur parc Bobst
- 52 Futur parc Saint-Jean

PETITE ENFANCE

- 53 Création d'une crèche de 36 places dans la ZAC Gratte-ciel centre-ville
- 54 Aménagement d'un équipement petite enfance de 42 places à La Soie
- 55 Création de l'équipement petite enfance Helen-Keller
- 56 Création de la crèche Grandclément (position à affiner)
- 57 Reconstitution du relais d'assistant.es maternel.les dans le groupe scolaire Ernest-Renan

SÉCURITÉ

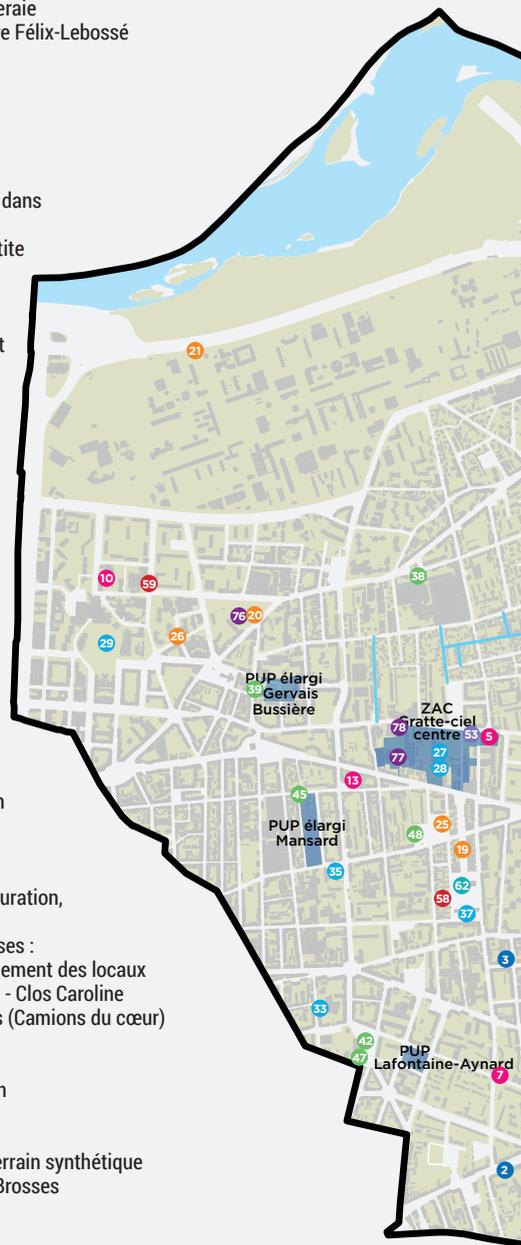
- 58 Poste de police municipale Sully Prudhomme - Centre de supervision urbaine
- 59 Création d'une antenne de police municipale dans le quartier du Tonkin
- 60 Création d'une antenne de police municipale dans le quartier de Grandclément

SOLIDARITÉ INCLUSION ET ACCÈS AUX DROITS

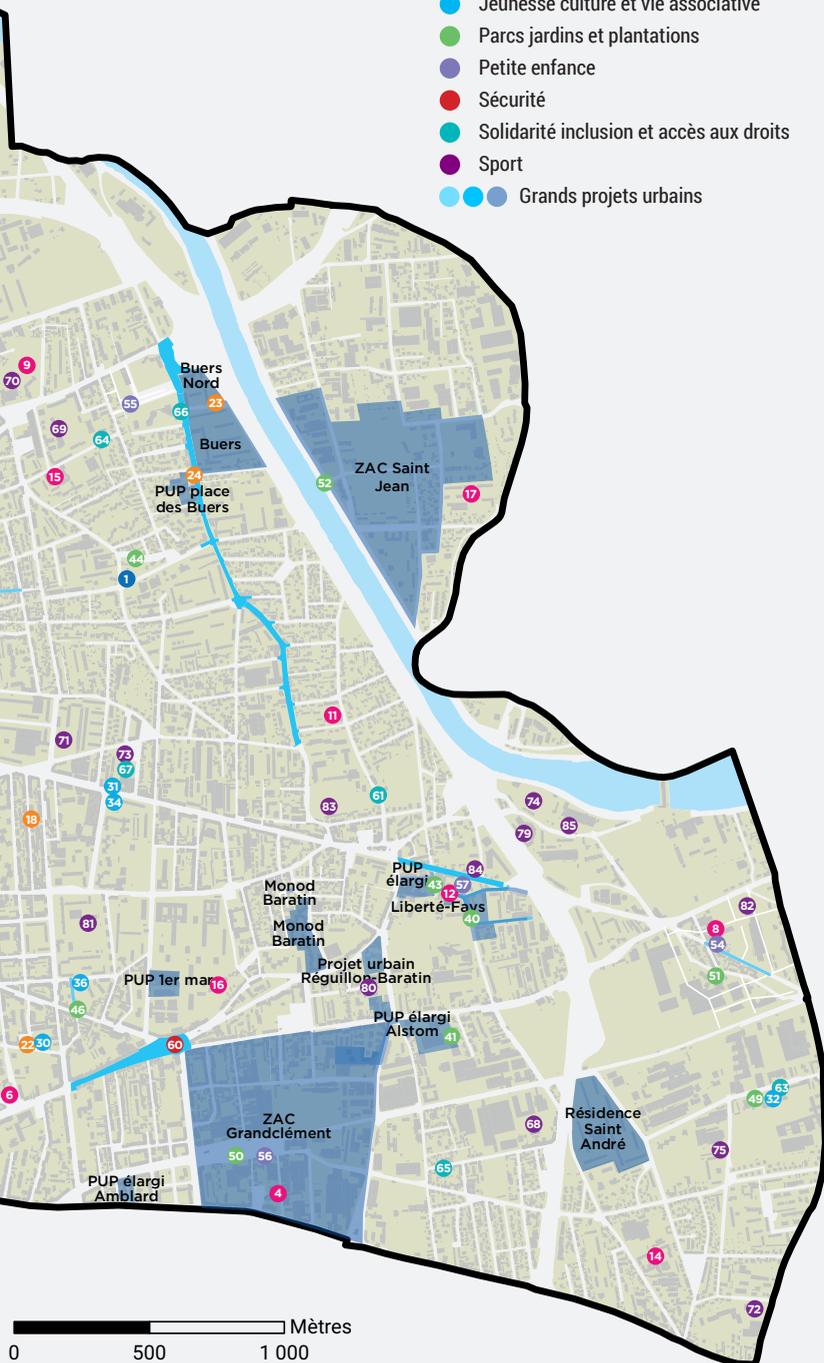
- 61 Centre social Cusset : relocalisation
- 62 Rénovation de l'accueil du CCAS
- 63 Maison de service public Cyprien : relocalisation dans l'Autre Soie
- 64 Centre social Croix-Luizet : restructuration, agrandissement et accessibilité
- 65 Maison sociale de Cyprien les Brosses : travaux d'accessibilité et réaménagement des locaux
- 66 Maison de service public des Buers - Clos Caroline
- 67 Pôle alimentaire Raphaël-de-Barros (Camions du cœur)

SPORT

- 68 Stade Jules Guesde : requalification
- 69 Complexe Sportif Mateo
- 70 Terrain de grand jeu Mazoyer
- 71 Stade de la Viabert - réfection du terrain synthétique
- 72 Rehabilitation du boulodrome des Brosses
- 73 Skate park de Barros
- 74 Evolution du stade Georges-Lyvet
- 75 Requalification du terrain Moulaire
- 76 Terrain sportif de proximité rue Salengro
- 77 Salle des Gratte Ciel : traitement des façades, insertion urbaine et fonctionnalités (ZAC Gratte-ciel centre-ville)
- 78 Construction du complexe sportif Alexandra-David-Neel
- 79 Evolution et modernisation de l'Astroballe
- 80 Reconstruction d'une halle de tennis sur le site Boiron-Granger
- 81 Equipements sportifs sur le site ENGIE
- 82 Construction du gymnase de Carré de Soie
- 83 Complexe sportif des Iris : réfection du gazon synthétique
- 84 Construction du Gymnase Cusset-Bonnevay
- 85 Couverture du bassin de natation Etienne-Gagnaire et installation d'un bassin inox à l'intérieur



- Aînés
- Éducation
- Espaces urbains apaisés
- Jeunesse culture et vie associative
- Parcs jardins et plantations
- Petite enfance
- Sécurité
- Solidarité inclusion et accès aux droits
- Sport
- Grands projets urbains



0 500 1 000 Mètres

- GRANDS PROJETS URBAINS**
- Terrasses Lakanal-Rossel (Tonkin)
 - ZAC Saint-Jean
 - ZAC Grand clément
 - ZAC Gratte-Ciel
 - Résidence Saint-André
 - Monod-Baratin (Cusset)
 - Projets des Buers (2)

INTERVIEW

- Cédric Van Styvendael 4

LES GRANDES TRANSITIONS

- Transition écologique 6
 - Lutte contre les inégalités et les discriminations 8
 - Transition démocratique 10

ÉDUCATION

- L'école, lieu d'émancipation pour tous les enfants 12

AÎNÉS

- Bien vivre à Villeurbanne 14

PETITE ENFANCE

- Tout pour favoriser le développement de l'enfant 16

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Préserver et stimuler le potentiel économique villeurbannais 17

VIE ASSOCIATIVE

- Favoriser les projet innovants et soutenir les expérimentations 18

CULTURE ET VIE ÉTUDIANTE

- Construire avec les acteurs du territoire les pratiques artistiques de demain 19

PARCS, JARDINS, VÉGÉTALISATION

Améliorer la qualité de vie dans chaque quartier 20

MOBILITÉ ET ESPACES URBAINS APAISÉS

- Pour une ville plus respirable et plus agréable à vivre 22

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

- La sécurité, une priorité partagée 24

SOLIDARITÉ, INCLUSION, ACCÈS AUX DROITS

- Pour une ville inclusive, qui se donne les moyens de lutter contre les inégalités 26

SPORT

- Permettre à chaque habitant de pratiquer une activité physique 28

JEUNESSE

- Favoriser l'expression d'une jeunesse diverse, enthousiaste et créative
 - Apporter des réponses en matière de transformation, d'inclusion et de sobriété numérique 29

GRANDS PROJETS URBAINS

- Penser la ville autrement 30

OPINIONS

..... 32

VOS ÉLUS DE QUARTIER

..... 34

Viva Magazine,
 place Lazare-Goujon,
 69 100 Villeurbanne
 Tél. : 04 78 03 67 33
 viva.magazine@mairie-villeurbanne.fr
 www.viva-interactif.com
Directeur de la publication :
 Cédric Van Styvendael
Directrice de la rédaction :
 Laurence Perez
Rédacteur en chef :
 Jean-Christophe Morera
Rédactrice en chef adjointe :
 Marianne Gastaldi.

Rédaction :
 Marianne Gastaldi, Cathy Serra
 et Jean-Christophe Morera.
Photos : Gilles Michallet
Mise en page :
 Atelier Grève-Viallon.
Impression : FOT.
 Couverture imprimée sur papier
 100% recyclé. Pages intérieures
 imprimées sur papier issu de
 forêts gérées durablement.
 Tirage : 83 000 exemplaires.
 Toute reproduction interdite.
 N° ISSN : 0994-7124



« Dès que la situation sanitaire s'est améliorée, le maire et les élus sont retournés au contact des Villeurbannaises et des Villeurbannais »

Cédric Van Styvendael,
maire de Villeurbanne

« Je crois que l'action publique peut vraiment

Comment avez-vous fait émerger les idées qui forment le plan de mandat de la nouvelle équipe municipale ? Au départ, il y a un programme municipal, celui pour lequel nous avons été élus. Un programme construit à partir d'échanges directs et spontanés avec les habitantes et les habitants, d'ateliers citoyens ou d'un forum ouvert. Un programme qui nous a permis de partager avec les Villeurbannaises et les Villeurbannais ce que nous désirons pour nos enfants, pour nos aîné.es, pour celles et ceux qui vivent, travaillent et s'engagent à Villeurbanne. Il nous a permis de fixer le cap.

Justement, comment êtes-vous passé du programme au plan de mandat ? L'exercice a pris du temps, je ne le cache pas. Nous avons, avec les élus et les services municipaux, confronté les idées à la réalité, afin de les chiffrer plus précisément et de les planifier. Ce plan d'action constitue une feuille de route pour les cinq années à venir. Il nous permet de dire où et comment nous allons agir. Certains de nos projets prendront plus de temps que d'autres. Mais « là où il y a une volonté, il y a un chemin ».

C'est cette feuille de route qui permettra aux Villeurbannaises et Villeurbannais de suivre l'avancée des projets ? Oui, nous partagerons l'avancement des projets régulièrement, avec

l'ensemble des habitantes et des habitants, et avec tous nos partenaires. Ce plan de mandat constitue à la fois le socle de notre engagement et la boussole de notre action. Quelques mois après le début d'un mandat marqué par la gestion de la crise sanitaire, il nous permet d'envisager des réponses concrètes pour protéger nos concitoyens, soutenir le service public et veiller à la cohésion de notre ville.

Quels sont les grands axes qui vont guider votre politique municipale ? Villeurbanne est une ville populaire, chaleureuse, créative, riche de sa diversité. Nos actions et notre détermination ne sont guidées que par l'envie d'améliorer la vie de chacune et de chacun dans tous les domaines qui sont de la compétence de la Ville. Et j'irai même au-delà puisque nous porterons haut cette envie auprès de la Métropole. Nous agissons toujours pour lutter contre les inégalités, pour le respect des libertés fondamentales, nous mobilisant sans cesse pour une ville plus apaisée, une ville où chacun trouve sa place, une ville où il fait bon vivre ensemble.

La transition écologique est aussi au cœur du projet ? Effectivement, avec toute l'équipe municipale nous avançons avec responsabilité pour agir face au défi climatique avec pragmatisme mais sans dogmatisme. Cette bataille est celle de l'énergie



changer la vie des gens »

que nous économisons pour nous chauffer, pour nous alimenter, nous déplacer, en veillant à ce que nos efforts servent d'abord les plus fragiles. Elle est aussi celle de la biodiversité que nous préservons en proposant à toutes les générations de prendre soin de ces espaces qui apaisent notre quotidien parce qu'ils nous relient à la terre que nous habitons.

Pour mener vos projets, vous comptez aussi sur la participation citoyenne ?

Tout à fait car nous avons confiance dans notre capacité à trouver des solutions ensemble, en pariant sur l'intelligence collective. Nous n'envisageons pas l'action municipale depuis le beffroi de la mairie mais à partir des quartiers et avec les habitantes et les habitants pour qu'ils puissent tout à la fois s'exprimer dans le débat public et s'impliquer dans les projets qui les concernent.

Comment seront financés les projets présents dans ce plan de mandat ?

Ce plan de mandat s'appuie sur un niveau d'investissement inégalé pour notre ville avec un effort de 341 millions d'euros pour la création de nouvelles infrastructures, la rénovation de nos équipements et l'amélioration

du service public. Notre ville va également bénéficier d'un très haut niveau d'investissement de la part du Sytral comme de la Métropole. Ces investissements, ce sont des réalisations concrètes qui apporteront des changements significatifs pour faire plus sobre, pour faire plus juste, pour faire plus collectif.

Nous avons confiance dans notre capacité à trouver des solutions ensemble, en pariant sur l'intelligence collective.

Donc, si on résume, un plan de mandat pour et avec les Villeurbannaises et les Villeurbannais ?

Oui ! Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous avons en commun de croire en la capacité de l'action publique pour agir sur le réel, avec beaucoup de pragmatisme et autant de ténacité. Notre ville est une collectivité solide, expérimentée, reconnue pour la qualité de son service public. Mais nous savons que le premier défi du mandat qui vient est de redonner confiance. Confiance aux habitants, et en particulier aux plus

jeunes à qui nous souhaitons redire avec la célèbre metteuse en scène de théâtre Ariane Mnouchkine : « (...) qu'ils arrivent sur terre quasiment au début d'une histoire et non pas à sa fin désenchantée. Ils en sont encore aux tout premiers chapitres d'une longue et fabuleuse épopée dont ils seront, non pas les rouages muets, mais au contraire, les inévitables auteurs ». ■



W Il faut que les enjeux sociaux et climatiques soient pris en compte dans le pilotage de la collectivité et du territoire, à tous les niveaux : qu'il s'agisse d'urbanisme, de logement, mais aussi d'alimentation, de mobilité..."

Agnès Thouvenot,
Première adjointe, à la Transition écologique, l'urbanisme, l'habitat et la ville durable

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Bien être, sobriété et résilience

Bien-être, sobriété et résilience! C'est à partir de ce triptyque, théorisé par l'économiste Eloi Laurent, que l'équipe municipale souhaite penser et conduire la transition écologique au cours de ce mandat.

En 1929, en pleine crise économique, Lazare-Goujon réussit à financer la construction des Gratte-Ciel. Il porte alors la promesse d'une ville qui améliorerait les conditions de vie des ouvriers. Une vision devenue réalité. Aujourd'hui, l'équipe municipale souhaite rendre possible la transition

écologique et permettre à chacun d'améliorer son cadre de vie et de se sentir bien dans son environnement. Pour cela, elle s'appuie sur trois objectifs : le bien-être, autrement dit l'épanouissement et la santé des femmes et des hommes qui habitent Villeurbanne ; la sobriété et la résilience.

S'appuyer sur les dynamiques individuelles et collectives

Tableur sur la sobriété, c'est imaginer une ville qui réduit son empreinte carbone, analyse ses décisions au regard des cycles de vie des produits. Quant à la résilience, elle se traduit par des mesures qui adaptent la ville au dérèglement

climatique et à la surchauffe de la ville.

Cette transition écologique entraîne des chantiers immenses à conduire notamment avec la Métropole de Lyon : urbanisme, mobilité, énergie, biodiversité, déchets et économie circulaire, éco-responsabilité des manifestations...

Mais mener la transition écologique implique aussi de s'appuyer sur les dynamiques individuelles et collectives qui sont déjà à l'œuvre. Les initiatives sont nombreuses, qu'elles émanent des habitants, des salariés, des associations, des entreprises. L'action municipale a pour ambition de mieux les reconnaître, les accompagner et continuer à en susciter davantage. ■





3 PROJETS-CLÉS

1 Amener la nature en ville. Longtemps cantonnée à quelques jardinières fleuries, la nature doit reprendre une place essentielle dans notre cadre de vie urbain. Pour, entre autres, redonner sa place au vivant et lutter contre les îlots de chaleur. Un exemple concret de cette stratégie : la création de 5 grands parcs de plus de 1 hectare d'ici à 2030 (en lire plus pages 20-21)

2 Une charte de qualité urbaine pour la construction des immeubles neufs. Parce que c'est dès la conception que les bâtiments doivent intégrer des règles d'éco-construction et s'intéresser à leur impact sur l'environnement, la Ville a mis au point une nouvelle charte des bâtiments fonctionnels qui répondent aux besoins des futurs occupants mais aussi des autres usagers de la ville : entrée des véhicules, perception de trouées vertes depuis la rue, orientation des bâtiments par rapport à la rue pour favoriser la circulation

de l'air dans les îlots, accessibilité des locaux vélos, dimensionnement des locaux ordures ménagères... Parmi les objectifs, réduire l'impact carbone de la construction, en privilégiant des projets qui intègre matériaux recyclés, de réemploi, menuiserie bois, application d'un référentiel biodiversité pour les espaces extérieurs...

3 Un service d'accompagnement pour les particuliers et les copropriétés qui souhaitent entamer des travaux de rénovation énergétique sera mis en place en septembre 2021. Des conseils personnalisés seront dispensés pour aider au diagnostic et à la mobilisation des aides financières existantes.

ET AUSSI...

- 20 nouveaux jardins partagés
- 100% de produits bio et locaux utilisés par la cuisine centrale

Une ville exemplaire sur la question énergétique

Envisager la transition énergétique à l'échelle de la ville, cela commence par la mairie elle-même ! Dans les services municipaux, les objectifs sont multiples : réduire la consommation énergétique afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre tout en maîtrisant les dépenses, inciter à la construction et à la rénovation des bâtiments avec des critères sobres en

matière environnementale, recourir davantage aux énergies renouvelables. Sur l'ensemble de notre territoire, la Ville soutiendra et développera la production d'énergies renouvelables, principalement par l'installation de centrales photovoltaïques sur les bâtiments publics et privés. Pour encourager la production locale d'énergie renouvelable, la ville s'engage par exemple

dans la création d'une communauté citoyenne d'énergie dans le quartier Buers-Croix Luizet, avec la coopérative CoopaWatt et l'association Toits en transition. Les habitants pourront y contribuer de diverses manières : en investissant financièrement, en mettant leur toit à disposition ou encore en participant bénévolement.



« Les villes sont au cœur de la transition énergétique, car elles sont de grandes consommatrices mais aussi parce qu'elles détiennent des leviers importants de changement. »

Antoine Colliat
Adjoint à la transition énergétique

LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ET LES DISCRIMINATIONS

Villeurbaine inclusive, une exigence de tous les instants

Les discriminations et les inégalités entravent les parcours de millions d'individus, mettant en cause leurs droits les plus fondamentaux. Lutter contre les inégalités et les discriminations est une exigence démocratique et sociale pour faire société commune.

En matière de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité, l'action villeurbaine est déjà reconnue au plan national depuis 2003. Elle s'est construite avec les personnes concernées, notamment le conseil consultatif de lutte contre les discriminations ethniques. Le réseau de vigilance pour la non-discrimination ainsi que l'observatoire local en coopération avec le Défenseur des droits sont cités en exemple tout comme les campagnes de sensibilisation à l'égalité femmes/hommes menées de longue date par la ville.

Et pourtant... Les faits sont là : les discriminations perdurent. Beaucoup sont reproduites de façon involontaire et se cumulent souvent avec les inégalités socio-économiques. Bien décidée à mener le combat contre ce fléau qui touche des millions de personnes, en raison de leur origine, leur convictions

religieuses, leur handicap, leur genre ou leur orientation sexuelle,... l'équipe municipale entend être exemplaire sur le sujet. Sa conviction ? Pour aller plus loin, il faut commencer par nommer et reconnaître les discriminations afin de reconnaître celles et ceux qui les vivent. Pour cela, la Ville mise sur la formation et l'analyse des politiques publiques, des organisations et des pratiques pour les transformer. Autre volet essentiel : faire connaître le droit pour aider les victimes de discriminations à le mobiliser, pour dissuader ou prévenir les pratiques discriminatoires et enfin, punir quand ce droit n'est pas ou plus respecté. Une telle démarche doit se conduire en partenariat avec le tissu associatif et institutionnel, pour créer une dynamique et une culture commune de l'égalité. Une des missions de la future maison de l'égalité des droits et de la lutte contre les discriminations. ■



"L'égalité ne doit pas rester un principe abstrait mais se traduire dans les faits, de manière concrète."

Agathe Fort,
Adjointe à la Ville inclusive, la lutte contre les discriminations et la santé



4,78

millions d'euros
pour les travaux de mise
en accessibilité des
bâtiments communaux.

2

millions d'euros
prévus pour réaliser la
maison de l'égalité des
droits et de lutte contre
les discriminations.

3 PROJETS-CLÉS

1 Une maison de l'égalité des droits et de lutte contre les discriminations. Lieu-ressource ayant pour mission de lutter contre les discriminations, la maison de l'égalité, des droits et de la lutte contre les discriminations vise à consolider et amplifier de la politique villeurbannaise en la matière. Cette « maison » en sera le lieu emblématique avec pour objectif de faire progresser l'égalité réelle autour de quatre priorités : handicap, genre, discriminations ethno-raciales et accueil des migrants. Les associations engagées sur ces thèmes trouveront dans cette maison dont l'ouverture est prévue en 2024, des ressources pour soutenir leur action.

2 Pour promouvoir l'égalité de tous les élèves, notamment l'égalité fille-garçon, la Ville a lancé Discri-o, un projet de lutte contre les discriminations à l'orientation scolaire, qu'elle pilote en étroite collaboration avec l'Inspection d'académie dans le cadre d'une expérimentation nationale du fonds d'expérimentation pour la jeunesse. Ce projet associe quatre collèges et deux lycées villeurbannais et livrera ses conclusions en 2022.

3 Former pour comprendre et agir La Ville de Villeurbanne a signé, en février 2020, le Plan d'action de lutte contre les violences LGBTQIAphobes coordonné par la préfecture du Rhône. La Ville s'est engagée à former des agents municipaux et notamment celles et ceux assurant des fonctions d'accueil des publics ainsi que leur encadrant.es. Ces formations assurées par les bénévoles de l'association SOS Homophobie sensibilisent à l'ampleur des violences LGBTQIAphobes et leur impact sur les personnes concernées, leurs différentes formes, le cadre légal.

ET AUSSI...

- Développer l'offre de logements inclusifs
- Recruter sans discriminer
- Veiller à rendre l'accueil scolaire, périscolaire et extrascolaire inclusif

La santé, un droit fondamental

Selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé, la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie. Dans cette logique, la Ville continuera à développer l'accès à la prévention, l'information, au soutien psychologique et à l'accès aux droits.

3 PROJETS-CLÉS

1 Des psychologues dans les quartiers. Pour les jeunes et les parents qui doutent, sont en crise ou en mal-être, rencontrent des difficultés relationnelles, sont en rupture de dialogue, la Ville propose les points d'accueil-écoute jeunes. Ces PAEJ sont actuellement au nombre de 4. Avec la crise sanitaire, le besoin d'accompagnement psychologique a fortement augmenté. Une situation à laquelle la Ville répond en créant deux nouvelles permanences.

2 En forme sur ordonnance, ce sont des séances d'activité physique prescrites par leur médecin aux malades atteints d'une affection longue durée. Gratuites, adaptées et

encadrées par un éducateur sportif de la Ville, elles permettent à des personnes éloignées de la pratique sportive d'accéder à un programme sur-mesure. Cette opération sera amplifiée pour bénéficier à au moins 100 personnes par an, soit deux fois plus qu'aujourd'hui.

➕ www.villeurbanne.fr/mon-quotidien/ma-sante/en-forme-a-villeurbanne

3 Une maison du sport-santé, pour faire de Villeurbanne une ville-pilote dans ce domaine et proposer aux habitants une offre de service et un accompagnement adapté à leurs besoins. Elle s'appuiera sur le partenariat avec les médecins généralistes et les associations sportives de la commune.

La ville de Villeurbanne, employeur exemplaire au service de la population

La crise du Covid a montré – s'il en était besoin – l'engagement des agents et des agents de la Ville à délivrer le meilleur service public à la population villeurbannaise. Les personnels de la collectivité sont la pierre angulaire nécessaire à la mise en œuvre du plan de mandat. Aussi, l'équipe municipale continuera à être attentive à leur bien-être au travail dans l'optique de développer les services publics et d'en améliorer la qualité. Un dialogue social apaisé et

constructif est déjà mené dans ce sens avec l'ensemble des organisations syndicales.



Olivier Glück,
adjoint, ressources humaines
et dialogue social



TRANSITION DÉMOCRATIQUE

Transparence et participation



« Nous souhaitons convaincre chaque citoyenne et chaque citoyen de sa légitimité à participer et donner à toutes et à tous la possibilité d'influencer la décision politique. Il faut rester humble, la réussite de la démocratie locale dépend avant tout des citoyens. »

Jonathan Bocquet,
adjoint transition démocratique,
finances, travaux et performance
de l'administration

C'est un engagement qui se concrétise. Concertations urbaines, plateforme participez.villeurbanne.fr, budget participatif, création, d'ici septembre, d'une assemblée citoyenne... Une nouvelle ère s'ouvre en matière de démocratie participative. Elle traduit la volonté de la Ville d'aller plus loin et d'innover pour impliquer les habitantes et les habitants dans le projet municipal. L'enjeu : leur redonner le pouvoir d'agir.

Seulement un tiers des Français.es considère que la démocratie française fonctionne bien. 80% estiment que leur avis n'est pas suffisamment entendu. C'est parce qu'elle entend assumer un rôle de première ligne dans le combat contre cette crise de confiance que Villeurbanne a décidé d'agir en affirmant comme une priorité, la participation des citoyens à l'action publique. Nous ne partons pas de rien. De nombreuses instances existent à Villeurbanne. « *Mais il faut dépasser le modèle de l'élu qui décide de tout, tout seul*, constate Jonathan Bocquet, adjoint à la Transition démocratique. *Le citoyen doit être au cœur de la cité.* » Pourquoi parler de transition ? Parce

que cela va prendre du temps. C'est un changement de culture autant qu'un changement de méthode. La démocratie locale ne se décrète pas. La conviction des élus est de devoir associer davantage les habitantes et les habitants au projet politique, pour mieux répondre à leurs besoins réels et pour donner à chacune et à chacun l'opportunité de prendre part au débat, à l'action et à l'évaluation des politiques municipales. Il faut pour cela convaincre chaque Villeurbannaise et Villeurbannais que sa parole compte et que son regard importe. Cela nécessite aussi de proposer de nouvelles formes de participation, ponctuelles ou plus régulières, générales ou thématiques,



pour que chacun trouve celle qui lui convient le mieux. Ensuite, il est vital d'établir un contrat de confiance avec celles et ceux qui s'engagent dans et pour la ville.

Au-delà de l'implication croissante des citoyen.nes, l'exigence démocratique passera aussi par une plus grande vigilance éthique, par la transparence et l'ouverture des données publiques, par la reconnaissance de l'opposition et des mobilisations spontanées ainsi que par l'ouverture d'espaces d'interpellations, d'innovations et de contradictions. ■



Maxime Jourdan,
conseiller municipal délégué,
assemblée citoyenne

3 PROJETS-CLÉS

1 L'assemblée citoyenne, une nouvelle aventure démocratique. Composée de 80 personnes, son lancement est prévu en octobre. Son ambition : animer le débat public, donner la parole, recueillir l'avis des habitant-es sur des sujets de politique locale comme nationale et soutenir les démarches citoyennes. Ouverte à toutes les personnes âgées de plus de 16 ans qui vivent, travaillent et/ou étudient à Villeurbanne et ont envie de contribuer à cette nouvelle aventure démocratique, l'assemblée citoyenne sera aussi dotée d'un budget participatif d'un million d'euros d'investissement par an.

➕ Pour en savoir + et candidater : participez.villeurbanne.fr

2 La conférence citoyenne de consensus : le pari de l'intelligence collective. Pour la première fois en France et même en Europe, une mairie va donner à ses habitants et habitantes une opportunité de réfléchir et de proposer des solutions pour améliorer la tranquillité publique et la sécurité dans la commune. Et c'est à Villeurbanne que cela se passe ! 20 Villeurbannaises et des Villeurbannais, de tous les âges et de tous les quartiers, participeront à cette expérience démocratique unique. Durant cette conférence citoyenne de consensus, ils vont écouter des experts, débattre, afin de trouver des propositions d'actions concrètes et de faire entendre leur voix. Bref, une occasion de jouer un rôle important dans la vie publique de notre ville.

3 Avec le budget participatif, la ville est à vous ! A terme, il sera géré par l'assemblée citoyenne. En attendant son installation, la Ville a néanmoins souhaité expérimenter la formule. Ainsi, les Villeurbannaises et les Villeurbannais âgés de plus de 11 ans, peuvent proposer leurs idées pour la Ville, petites ou grandes, modestes ou coûteuses.

Après sélection par un jury citoyen, les idées retenues seront proposées au vote de tous les habitants. Une enveloppe de 500 000€ cette année puis 1M€ par an, est prévue pour financer la réalisation des projets ainsi retenus. Pour découvrir les idées déjà proposées et déposer les vôtres, RDV sur participez.villeurbanne.fr

ET AUSSI...

- Créer l'**Université populaire du changement** pour valoriser l'expertise des services auprès des habitants.
- **Tirer des citoyens au sort** pour participer aux jurys de concours des grands projets architecturaux.
- Diffuser largement **les séances du conseil municipal** et des travaux des commissions, avec notamment la diffusion en direct du conseil municipal sur internet.
- Organiser des **référendums d'initiative locale** et citoyenne.
- Tenir un **conseil municipal décentralisé** par an.
- Voter une **charte éthique et déontologique des élus** sur la base des préconisations de l'association Anticor.
- Publier **le bilan de l'assiduité des conseillers municipaux** en séance plénière et en commissions et moduler les indemnités des élus municipaux en fonction de leur participation aux séances plénières.





« La réussite des élèves exige un service public de l'éducation de qualité. La Ville, premier partenaire de l'Éducation nationale, porte haut cette ambition pour les six prochaines années. Lieux de diffusion du savoir et de la connaissance, nos écoles publiques doivent aussi être des espaces d'émancipation et de coopération pour chacun et chacune des 13 500 enfants scolarisés »

Sonia Tron,
adjointe à l'Éducation



Jacques Vince,
conseiller municipal délégué au
programme de réussite éducative



Antoinette Butet,
conseillère municipale
déléguée aux bâtiments et à
l'environnement de vie scolaire

L'école, lieu d'émancipation pour tous les enfants



À l'école, on apprend, bien sûr, mais pas seulement ! L'école, c'est aussi le lieu du lien social et de la créativité, un espace d'émancipation individuelle et collective et de la transformation sociale au bénéfice d'une société plus juste. Priorité absolue pour l'équipe municipale, les écoles publiques doivent être des lieux de vie favorisant la réussite de tous les enfants. Elles

doivent devenir des cœurs de quartiers, et être implantées de façon équilibrée et surtout cohérente avec les évolutions de la ville, en particulier la création de nouveaux logements. Au-delà des infrastructures, l'objectif est également de prendre en compte tous les temps de l'enfant, avant, pendant et après l'école. Ce sera le sujet du futur projet éducatif de territoire pour lequel la concertation sera lancée à l'automne. ■

ÇA S'EST PASSÉ EN... **juin / juillet / août**

■ 28 juin 2020 : Cédric Van Styvendael est élu maire de Villeurbanne ■ Prise de fonction de la nouvelle équipe municipale





13500

enfants scolarisés
dans les écoles primaires

2 nouveaux groupes scolaires
ouverts d'ici à 2025

98,8 M€

(réhabilitation, rénovation,
équipement et construction de
nouveaux groupes scolaires)
dont **3,2 M€** d'acquisitions
foncières et **8,1 M€** de
désimperméabilisation et de
végétalisation des cours d'école.

3 PROJETS-CLÉS

1 De nouvelles écoles. En 2023, ce sont 25 classes qui ouvriront dans le nouveau groupe scolaire Simone-Veil dans le quartier de la Soie et en 2025, les écoliers du quartier inaugureront le groupe scolaire de la ZAC Grandclément qui accueillera 20 classes. En attendant, une école

préfiguratrice en modulaires verra le jour sur le terrain Lafontaine à la rentrée 2022. Améliorer le cadre de travail et de vie scolaire avec un Plan Investissement Écoles 2021-2030 qui repose sur la transition écologique, avec des écoles à taille humaine, adaptées et accueillantes.



2 Moins chaud ! Souvent dépourvues de végétation, avec leur sol bétonné, les cours d'écoles s'avèrent être de véritables « îlots de chaleur ». Un phénomène contre lequel la Ville entend lutter en poursuivant le réaménagement, la végétalisation

et la désimperméabilisation des cours d'écoles. Quatre chantiers seront lancés cet été dans les écoles maternelles Lazare Goujon et René-Descartes, et les écoles élémentaires Albert-Camus et Saint-Exupéry Ouest.

3 Des parcours d'éducation artistique et culturelle pour tous. Cet objectif se concrétisera par la rénovation en profondeur des bibliothèques scolaires, pour les transformer en véritables lieux

de vie où une offre d'éducation artistique sera proposée aux jeunes élèves. Un projet accéléré par le titre de Capitale française de la culture.



ET AUSSI...

- Les études pour la construction d'un groupe scolaire aux Maisons-Neuves et à Luizet-Einstein seront lancées. Objectif : début des travaux en 2026



« Lever les freins à l'exercice du droit à la vie digne jusqu'au bout et affirmer la capacité d'autonomie des aînés dans la prise de décision. »

Cristina Martineau,
adjointe à la petite enfance et familles, aux personnes âgées et liens intergénérationnels.



Bien vieillir à Villeurbanne

Face au vieillissement de la population et aux transformations de société que cela entraîne, la Ville a un rôle grandissant à jouer auprès des personnes âgées, notamment les plus modestes : accès à des solutions de logement adaptées et à des services de qualité, accès aux droits, lutte contre l'isolement social, renforcement des liens intergénérationnels, amélioration de la qualité de vie... Un rôle que renforce la proportion de personnes de plus de 60 ans qui déclarent vouloir « vieillir chez elles ».

Les besoins spécifiques de l'adulte âgé ne sauraient être considérés comme « un poids » par la société. Toute

personne, quels que soient son âge ou ses fragilités, doit être reconnue comme un citoyen à part entière, en capacité de construire son projet de vie et de décider pour elle-même. Il s'agit donc de lever les freins à l'exercice de ce droit à la vie digne jusqu'au bout et affirmer la capacité d'autonomie des aînés dans la prise de décision. La Ville cherche à promouvoir une vision plus équilibrée et plus diversifiée de l'âge, qui ne saurait être confondue uniquement avec la maladie ou la grande dépendance. Enfin, loin d'opposer les générations face aux défis sociaux et écologiques, la politique municipale s'attachera à promouvoir une alliance intergénérationnelle pour les relever. ■



ÇA S'EST PASSÉ EN... **septembre / octobre**

■ Ouverture du centre de dépistage municipal ■ Piétonnisation définitive de l'avenue Henri-Barbusse ■ 5^e édition de la Biennale des associations ■ Signature de la déclaration des Droits des personnes sans-abri avec la fondation Abbé-Pierre





3 PROJETS-CLÉS

1 Rester chez soi le plus longtemps

possible, cela passe par un logement adapté aux besoins spécifiques liés au vieillissement. Or, des aides existent pour financer matériel et travaux d'adaptation. Pour aider les seniors à y accéder, en fonction de leur situation, la ville crée à partir de septembre 2021, un nouveau service d'accompagnement au montage de dossiers. Pour compléter ce dispositif, une aide financière municipale pourra être versée aux plus modestes, afin de diminuer le montant des travaux qui reste à leur charge.

2 En forme à tout âge.

Faciliter l'accès à des activités physiques adaptées pour prévenir la perte d'autonomie et favoriser le bien-être, c'est l'objectif du dispositif en forme à tout âge. Destiné aux personnes âgées, qu'elles vivent chez elles, ou à domicile, il leur propose des animations, des parcours de marche, un coaching sportif et diététique...

3 Connectés !

La pandémie de coronavirus a révélé l'importance des canaux de communication numériques pour la participation à la vie sociale. De nombreuses familles ont commencé à les utiliser avec leurs grands-parents pour maintenir le contact malgré la distance physique. L'importance des contacts sociaux et leur impact positif sur le bien-être physique et psychologique ont été largement démontrés. Pour permettre à nos anciens de conserver ce lien social, des espaces publics numériques seront créés dans trois des résidences seniors. Ils seront aussi ouverts aux personnes âgées du quartier.

ET AUSSI...

- Transformer et rénover la cuisine de la résidence seniors Jean-Jaurès et passer en régie municipale la restauration des deux Ehpad (2022).
- Accompagner la « grand-parentalité »
- Poursuivre le partenariat avec l'Opvar.

26 000

Villeurbannais
ont plus de 60 ans

96 500

repas à domicile livrés
à environ 380 bénéficiaires
différents

11 000

visites et appels
téléphoniques annuels
à la Maison des aînés

5,4 M€

pour la rénovation
et la maintenance
des résidences de personnes
âgées gérées par le CCAS





Améliorer la réponse aux besoins et attentes des familles en matière d'accueil de leurs enfants et d'accompagnement à la parentalité."

Cristina Martineau, adjointe à la petite enfance et familles, aux personnes âgées et liens intergénérationnels.



PROJETS-CLÉS

Nouveau ! Après le pôle petite enfance coopératif de la rue Rollet et ses 30 berceaux ouverts au printemps 2021, avec un relais d'assistants maternels municipal et une crèche associative, deux nouveaux équipements pour accueillir les tout-petits seront créés au cours du mandat. Le premier, la crèche Ellen-Key, à la Soie, offrira 42 places à la rentrée 2023. Le second, dans le quartier Gratte-Ciel centre-ville comptera 42 berceaux. L'objectif du mandat est de proposer 100 places supplémentaires.

ET AUSSI...

- Renforcer l'accompagnement des familles en situation de fragilité économique, sociale et médicale et faciliter leur accès à l'accueil collectif.
- Faciliter le passage à l'école maternelle en renforçant les partenariats crèche-école maternelle.

Tout pour favoriser le développement de l'enfant

Avec ses 7000 enfants de moins de 3 ans, Villeurbanne confirme son statut de ville jeune ! On comprend à ce compte que garantir à tout enfant l'accès à un environnement propice à son épanouissement et à son développement cognitif, moteur, affectif, social, émotionnel soit un enjeu de taille. Tout comme de permettre à leurs parents de concilier vie professionnelle et vie familiale en leur proposant des modes de garde variés et adaptés à leurs contraintes. Les crèches, les halte-garderies, les lieux d'accueil enfants-parents et les relais assistants maternels répondent à ces besoins. Ils sont

des lieux privilégiés de socialisation et d'éveil du tout-petit. Ils offrent un cadre structurant et sécurisant propice au bien-être de l'enfant et aux premiers apprentissages de la vie en collectivité. Pour l'équipe municipale, ce sont également des lieux importants de mixité, d'échanges et d'accompagnement de la parentalité. La politique de la petite enfance revêt aussi un rôle important de veille sociale et sanitaire, notamment en termes d'accès aux droits, de prévention de la santé physique et psychique et des situations de violences intrafamiliales. Tous ces lieux sont impliqués dans une démarche écoresponsable. ■

+100
places en crèche

700
enfants de moins de 3 ans

9,9 M€
(dont 2,2 millions) pour la construction et rénovation des équipements d'accueil du jeune enfant..

ÇA S'EST PASSÉ EN... novembre

- Installation d'une centaine de défibrillateurs dans les équipements municipaux ou associatifs
- Remplacement des véhicules utilitaires de la Ville par des véhicules roulant au gaz naturel





« Nous souhaitons que Villeurbanne soit une ville active, créative et stimulante où l'activité économique et son développement soit au service des habitant·e·s. Nous voulons une ville entreprenante et coopérative, au service d'une société plus durable. »

Paul Campy, adjoint au Développement économique, à l'insertion professionnelle et à l'emploi.



Caroline Roger-Seppi, conseillère municipale déléguée à l'animation et la promotion du commerce, aux relations avec les associations représentant les commerçants, à la promotion du commerce équitable



Julien Ravello, conseiller municipal délégué aux circuits courts, à l'économie sociale et solidaire.

Préserver et stimuler le potentiel économique villeurbannais



Avec la présence de grandes entreprises, de très petites et moyennes entreprises, d'artisans, de structures de l'économie sociale et solidaire, Villeurbanne bénéficie d'un tissu économique dense, diversifié et pourvoyeur d'emplois. La présence et l'alliance de ces entreprises, d'un pôle universitaire, d'une dynamique artisanale et associative constituent un potentiel d'innovation à préserver et stimuler. La Ville souhaite encourager toutes les initiatives d'utilité sociale et favoriser les coopérations entre les acteurs, pour soutenir l'existant et faire émerger les activités et emplois de demain. Autre secteur essentiel, le commerce de proximité, qui contribue à forger l'identité d'un territoire et le lien direct avec ses habitants. ■

7,8 M€

pour le soutien de l'activité économique et la contribution à la reprise et à la revitalisation commerciale, notamment après la crise sanitaire

17 000 M²

de nouvelles surfaces commerciales dans le futur quartier Gratte-Ciel centre-ville

- 4 026 entreprises et 50 995 emplois privés
- 70% de services
- 3 000 jeunes accompagnés par la mission locale
- 17 163 demandeurs d'emploi toutes catégories au 30 septembre 2020

3 PROJETS-CLÉS

1 Lutter contre le chômage en partant du territoire. Expérimenté dans le quartier Saint-Jean, le dispositif Territoire zéro chômeur de longue durée vise l'embauche en CDI et au SMIC de chômeurs de longue durée dans une « Entreprise à but d'emploi ». Sa particularité est d'inverser l'approche du chômage de longue durée en partant des compétences des demandeurs d'emploi et des besoins d'un territoire. Ce projet a permis la création d'environ 80 emplois. La Ville travaille actuellement à étendre ce dispositif au quartier des Brosses.

2 Pour soutenir les filières économiques d'avenir : réemploi, filière vélo, jeu vidéo et numérique,... la Ville accompagnera les porteurs de projet et les entreprises déjà présentes : recherche de locaux, soutien dans leur communication, organisation d'événements de valorisation et de promotion...

3 Promouvoir et accompagner les entreprises de l'économie sociale et solidaire avec notamment la création d'une pépinière d'entreprises dans ce domaine.

ET AUSSI...

- Les livraisons sont essentielles au fonctionnement du commerce et à son développement. Pour répondre au besoin, la Ville engage une réflexion sur la création de plateformes de logistique urbaine afin de répondre aux besoins des commerçants tout en réduisant les flux de livraison en ville et la pollution qu'ils génèrent.
- Pour mes courses, je choisis Villeurbanne ! La ville expérimentera pour développer l'économie de proximité, l'achat local, l'attractivité des marchés : utilisation de la Gonette, installation de commerces de circuits-courts, commerce équitable, seconde main...

[VIE ASSOCIATIVE]



« Vecteurs essentiels de cohésion sociale, de promotion de l'engagement citoyen et d'animation, les associations et centres sociaux sont des acteurs primordiaux du bien vivre à Villeurbanne. »

Christine Goyard-Gudéfin,
adjointe à la Vie associative
et aux centres sociaux



Muriel Betend,
conseillère municipale
déléguée au Partenariat et à
la contractualisation avec les
centres sociaux



Sylvie Donati,
conseillère municipale
déléguée aux Manifestations
associatives



Katia Buisson,
Conseillère municipale
déléguée, anciens combattants,
vie associative et mémoire,
politique patrimoniale

Favoriser les projets innovants et soutenir les expérimentations

Villeurbanne est une ville riche en associations : environ 2800 sont référencées en Préfecture et près de 700, très actives, sont répertoriées dans l'annuaire municipal. L'objectif est de développer et de dynamiser ce tissu associatif villeurbannais en initiant des actions nouvelles et en soutenant les expérimentations et projets innovants. ■

700 associations
répertoriées dans l'annuaire municipal

2 PROJETS-CLÉS

- 1 La Ville confortera la place des centres sociaux** pour favoriser la cohésion sociale dans les quartiers en veillant à une bonne adaptation aux besoins selon les territoires notamment à Croix-Luizet et à Cusset.
- 2 Un espace de coworking/lieu de développement** sera installé à la maison Berty-Albrecht, afin d'épauler les associations en quête de conseils et d'accompagnement.

ET AUSSI...

- Un conseil consultatif de la vie associative va être créé avec un budget participatif.
- Les années sans biennale des associations, des Assises de la vie associative seront organisées pour créer l'échange et impulser des dynamiques.
- Développer des parcours patrimoniaux

ÇA S'EST PASSÉ EN... décembre/janvier

- Annonce par le Sytral de trois nouvelles lignes fortes desservant Villeurbanne : T6, T9 et ligne de bus centre-est
- Début des travaux du complexe sportif de Cusset Vote du budget de la Ville, avec un effort soutenu pour l'investissement
- Soutien du maire aux salariés de General Electric, menacés de licenciement



Construire avec les acteurs du territoire les pratiques artistiques de demain



Notre défi : accompagner le secteur artistique pour ne pas voir disparaître les singularités et les visions plurielles que les artistes portent sur notre monde."

Stéphane Frioux, adjoint à la Culture, université et vie étudiante



Laure-Emmanuelle Pradelle, adjointe aux Droits culturels



Aurélie Loire, adjointe aux Événements écoresponsables

Villeurbaine sera capitale française de la culture en 2022. Ce titre représente un véritable défi pour la majorité municipale mais offre également une occasion unique de mobiliser les citoyens et de réécrire un récit commun. La Ville va continuer d'accompagner les acteurs culturels du territoire – création plastique, audiovisuelle,

spectacle vivant – pour construire avec eux les pratiques artistiques de demain, notamment pour mieux répondre aux nombreux enjeux environnementaux et sociaux.

Dans le domaine des universités, il s'agit de développer les partenariats avec le campus de la Doua, pour impliquer davantage les étudiants dans la vie de la cité. ■

QUELQUES PROJETS-CLÉS

4 salles de cinéma seront inaugurées dans le quartier Gratte-Ciel centre-ville

35 000 étudiants sur le campus de la Doua

13,2 M€ dédiés à la construction et rénovation des équipements culturels

1 La Ville garantira un parcours d'éducation artistique et culturelle pour permettre à chaque élève d'aborder, dans leur diversité, les grands domaines des arts et de la culture.

2 Un réseau de médiateurs sera déployé dans les Mini-mixes, espaces de culture décentralisés dans chaque groupe scolaire qui seront lancés dans le cadre du titre Capitale française de la culture 2022 puis pérennisés sur la durée du mandat.

3 Le CCO La Rayonne ouvrira à la Soie avec, entre autres, la création d'une salle de concerts de 1000 places.

ET AUSSI...

- Un festival des arts numériques sera organisé pour promouvoir les savoir-faire villeurbannais et favoriser l'éducation au numérique.
- Les acteurs culturels seront accompagnés vers de nouvelles pratiques écoresponsables avec des temps de formation et de démonstration.

[PARCS, JARDINS, VÉGÉTALISATION]



« L'enjeu du végétal dans la ville est multiple: il agit sur la santé mentale des individus, contribuant à faire baisser le niveau de stress. L'épreuve du confinement l'a encore plus révélé. »

Alain Brissard, adjoint à la Végétalisation, biodiversité en ville et stratégie alimentaire locale.



Morgane Guillas, conseillère municipale déléguée à l'agriculture urbaine et paysanne, alimentation et approvisionnement local



Améliorer la qualité de vie dans chaque

C'est un fait : la présence de la nature et de la biodiversité en ville participe au bien-être des habitants et des habitantes. L'équipe municipale a choisi d'augmenter la présence du végétal, climatiseur naturel et réservoir de biodiversité. Ce ne sont pas les projets qui manquent.

Il est nécessaire d'amplifier la présence de la nature en ville. Cela passe par l'aménagement d'espaces publics, d'espaces végétalisés, de jardins partagés ou suspendus, de micro-espaces de nature dans chaque quartier, l'accompagnement des initiatives des habitants... C'est cet ensemble d'objectifs qui permettra d'offrir aux

habitants un cadre de vie apaisé, propice à leur épanouissement, à leur santé. Améliorer notre cadre de vie passe aussi par le développement d'une stratégie favorisant l'accès de toutes et tous à une alimentation de qualité, plus saine et respectueuse de l'environnement. La nature prend soin de nous, prenons soin de la nature. ■

ÇA S'EST PASSÉ EN... **février**

- Lancement de l'assemblée citoyenne ■ Début des travaux du groupe scolaire et de la crèche Simone-Veil
- Premier atelier de travail sur l'inclusion numérique ■ Première web-émission, Culturissime





3 PROJETS-CLÉS

1 5 grands parcs en vue.

La végétalisation de la ville va prendre de l'ampleur avec la création de cinq grands parcs de plus de 1 hectare chacun, d'ici à 2030. Par ordre de création, nous aurons le parc de l'Autre Soie (2024), celui de Grandclément (2026), de Saint-Jean (2027), du terrain ACI aux Poulettes (2028), et Bobst à la Soie (2030).

2 Des potagers partagés.

Un jardin partagé de 750 m² poussera allée Jeanne-Moreau, aux Charpennes, au printemps 2022. Il y fleurira des tables potagères à différentes hauteurs, des zones cultivées et une zone naturelle, une serre et un cabanon.

Au 130, rue Léon-Blum, c'est un jardin de proximité de 1700 m² qui va s'épanouir.

Il aura son potager collectif, sa clairière avec des jeux en bois, sa pelouse de 200 m².

Rendez-vous à l'automne pour son ouverture.

3 Des jardins dans un nouvel écrin.

Le square de la Roseraie, grand de 2850 m², va être rénové et mis en valeur par la plantation d'arbres et de rosiers en 2022. Même séance de mise en beauté pour le square Marie-Claude-Thivillon, proche de l'école Ernest-Renan, toujours en 2022.

ET AUSSI...

- Le parc jardin Alexis-Jordan, rue Michel-Dupeuble, est en cours d'agrandissement de 475 m².
- Un centre de maraîchage productif bio va voir le jour à Chamagnieu.

5 grands parcs de plus de 1 hectare d'ici à 2030

3 le nombre de jardins partagés ou familiaux seront multipliés par trois, passant de 10 à 30

25,5 M€ pour l'entretien des espaces verts et développement de nouveaux parcs et jardins, dont 6 M€ d'acquisitions foncières

100% C'est l'objectif clair de produits bio ou locaux utilisés par la cuisine centrale

quartier

CADRE DE VIE ET GESTION DES DÉCHETS

Poursuivre les actions de sensibilisation

On ne peut pas vouloir une ville où la nature retrouve ses droits sans s'attaquer à la question de la propreté dans l'espace urbain. Si cette compétence est largement partagée avec la métropole, la Ville entend cependant jouer son rôle dans la sensibilisation auprès du grand public avec par exemple la responsabilisation des enseignes de restauration à emporter, des forains sur les marchés, ou la participation

à l'événement annuel « Faites de la propreté »... La mise en place d'une stratégie pour une collectivité « zéro déchet » ou la création d'une brigade du cadre de vie font partie des objectifs.

Un exemple ?

Fini les barquettes qui polluent ! La cuisine centrale va bannir l'usage du plastique jetable dans le conditionnement des plats qu'elle prépare.



Laure Gandolfi, adjointe à la Voirie, au cadre de vie et à la propreté



Floyd Novak, conseiller municipal délégué à l'Economie circulaire, aux filières de valorisation et au recyclage



« Les déplacements en voiture seront toujours nécessaires mais doivent être mieux cadrés et organisés pour une ville moins polluée et moins bruyante et pour réduire le nombre d'accidents graves. »

Pauline Schlosser,
adjointe aux Déplacements, à la
mobilité et aux déplacements.

Pour une ville plus respira

Face au changement climatique et aux besoins de mobilité toujours grandissants, l'équipe municipale va accompagner la transformation de la ville pour la rendre plus respirable, plus sûre et plus apaisée, pour que tous et toutes, en priorité les enfants et les personnes âgées, y aient leur place.

Cet objectif repose sur trois leviers principaux : le développement des modes facilitant les déplacements piétons et vélos, l'amélioration de l'offre de transports en commun, la régulation de la place de la voiture pour les déplacements et le stationnement. Cette façon de concevoir la ville,

de développer des aménagements cyclables, sera également l'occasion d'améliorer et de végétaliser de nouveaux espaces au cœur des quartiers : réaménagement de la place Chanoine-Boursier, de la place des Buers, du secteur Terrasses Lakanal-Rossel, création d'un mail piéton dans le projet Buers Nord... ■



ÇA S'EST PASSÉ EN... **mars**

- Ouverture du centre de vaccination municipal
- Ouverture de la nouvelle résidence seniors Château-Gaillard
- Expérimentation d'une procédure permettant de mettre en places des mesures rapides contre les responsables d'infractions relevant d'une contravention de 1^{ère} à 5^e classe
- Annonce de l'arrivée d'un poste mobile pour la police municipale
- Villeurbanne, première ville de la métropole à adhérer à la gonette, monnaie locale citoyenne



ble et plus agréable à vivre

4 PROJETS-CLÉS



1 Des abords d'écoles apaisés. Les projets destinés à apaiser les abords des écoles pour un meilleur partage de l'espace et la sécurité des enfants. Après le groupe scolaire Château-Gaillard, ce sera au tour des écoles Jules-Ferry, Louis-Pasteur et Lazare-Goujon de bénéficier d'aménagements dès 2021.

2 Gratte-Ciel poursuivra sa piétonnisation. En concertation avec les riverains et les usagers,

la Ville va poursuivre la piétonnisation du quartier des Gratte-Ciel dans un périmètre allant de la rue du 4-août-1789 au Sud à la rue Francis-de-Pressensé au Nord, et de la rue Racine à l'Ouest et à la rue Docteur-Rollet à l'Est.

3 Des nouvelles lignes de transports en commun concertées. La concertation sera au cœur des projets de nouvelles lignes de transport en commun T6, T9 et ligne Centre-Est, qui desserviront

Villeurbanne en 2026. Ces lignes fortes assureront la liaison avec les futures ZAC Gratte-Ciel, Grandclément et le quartier Saint-Jean, peu desservi jusqu'alors.

4 Des zones 30 étendues. Progressivement la vitesse sera limitée à 30 km/h dans la ville, sauf sur des axes structurants où une limite de 50 km/h sera maintenue. L'agrandissement du périmètre de la zone 30 a déjà été engagé, d'autres suivront prochainement.

ET AUSSI...

- La régulation de la circulation passera notamment par l'extension du stationnement payant dès l'été 2021.
- La Ville soutiendra le développement d'offres alternatives à la voiture individuelle comme l'autopartage.
- Des trames vertes favoriseront la circulation des piétons et des vélos ainsi que le déploiement du Réseau Express Vélo métropolitain (REV) dont le premier tronçon passera par Villeurbanne en 2022.



« La sécurité publique est un droit fondamental. Elle relève de la police nationale et de la justice, mais les acteurs locaux ont aussi un rôle à jouer pour renforcer la tranquillité publique. »

Yann Crombecque,
adjoint à la Prévention,
Sécurité – Jeunesse,
Education Populaire



La sécurité, une priorité partagée

La question de la tranquillité publique est au cœur des préoccupations des habitants et des élus. Depuis juillet 2020, des rencontres sont organisées régulièrement avec les acteurs de la prévention, de la sécurité, de la justice afin de trouver des solutions concertées. Le 3 et 4 juillet une conférence citoyenne de consensus a réuni habitants et professionnels pour imaginer des solutions ensemble.

L'objectif de l'équipe municipale est d'amplifier et de mieux coordonner les efforts pour lutter contre les incivilités et améliorer ainsi le quotidien des Villeurbannaises et des Villeurbannais, dans chaque quartier. Pour la première fois, les habitants, qui sont les premiers concernés, prendront part à l'élaboration de la nouvelle stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance.

La stratégie passe aussi par une présence policière – nationale ou municipale – accrue, par un traitement plus rapide des infractions et par le déploiement de la vidéosurveillance. En parallèle, des actions seront développées dans le domaine de la prévention pour mieux répondre aux attentes des familles, entretenir des relations positives entre habitants et prévenir les situations conflictuelles. ■

75

policiers municipaux
d'ici à la fin du mandat

23

médiateurs sociaux et
éducateurs de prévention
spécialisée d'ici à 2026

2,15M€

pour la création de deux
antennes mobiles de
police municipale et
le déploiement de la
vidéosurveillance

ÇA S'EST PASSÉ EN... **avril**

- Villeurbanne obtient le titre de capitale française de la culture ■ Mise en place d'un dispositif d'apaisement aux abords du groupe scolaire Château-Gaillard ■ Annonce de l'extension du jardin Alexis-Jordan, naturel et bucolique
- Lancement de la concertation sur l'avenue Henri-Barbusse





3 PROJETS-CLÉS

1 Police municipale : des antennes mobiles...

Deux antennes de police municipale vont être créées dans les quartiers du Tonkin et de Grandclément. Elles seront précédées par un poste mobile qui sera opérationnel dans les prochains mois.

...et une hausse des effectifs

Le nombre de policiers municipaux sera doublé d'ici à la fin du mandat pour atteindre 75 postes.

2 Plus de médiateurs et d'éducateurs sur le terrain.

Le nombre de médiateurs sociaux intervenant dans différents quartiers de la ville sera multiplié par quatre pour atteindre l'objectif de 8. Le nombre d'éducateurs de prévention spécialisée sera doublé pour atteindre 18 à la fin du mandat.

3 La sécurité, l'affaire de tous.

La première conférence de consensus s'est réunie les 3 et 4 juillet pour permettre aux habitants et habitantes de réfléchir ensemble et de s'exprimer sur les questions de tranquillité. Cette démarche intégrera la nouvelle stratégie locale de tranquillité et de prévention de la délinquance.

ET AUSSI...

- Une permanence quotidienne d'aide aux victimes au commissariat va être créée avec l'association Viffil SOS-femmes. La Ville a déjà voté le budget qui permettra de recruter les intervenants.
- La vidéosurveillance sera développée dans certains secteurs de la ville, des études sont en cours.

[SOLIDARITÉ, INCLUSION, ACCÈS AUX DROITS]



Pour une ville inclusive, qui se donne les moyens de lutter contre



W Prendre en compte la dimension systémique des discriminations dans nos politiques municipales."

Agathe Fort,
adjointe à la ville
inclusive, lutte contre les
discriminations et santé



Aurore Gorriquer,
adjointe, mission handicap

Villeurbanne intensifie la lutte contre toutes les formes d'inégalités. Cela peut prendre de nombreuses formes, dans un objectif d'inclusion de toutes et de tous, dans tous les domaines. L'équipe municipale vise à rétablir l'égalité réelle, en tenant compte des freins de chacune et de chacun, en veillant à adapter les organisations aux besoins des individus et non l'inverse. Cela passera par une plus grande solidarité partagée collectivement..

Nous estimons que la question du développement social doit s'articuler autour de grands axes :

1 – Vivre dans une ville accueillante est un objectif partagé. Pour cela, Villeurbanne poursuivra le travail engagé sur les propositions du jury citoyen « Accueillir à Villeurbanne » et imaginera l'application des recommandations du collectif « Ville Accueillante ».

2 – Une « garantie dignité » sera créée, fondée sur l'accueil et l'accompagnement, l'accès aux droits et aux minima sociaux,

la mise en place d'un socle social garanti (hygiène, hébergement, alimentation), la diversification des aides du CCAS et la demande de gratuité de certains services.

3 – De nombreuses politiques publiques ont des conséquences concrètes sur le quotidien des habitants. L'équipe municipale va créer un observatoire dont le rôle sera d'analyser ces conséquences et de tirer le bilan des actions menées.

4 – Un grand nombre de biens et de services, comme la gestion de l'eau, de l'air, des sols et de l'énergie, nous sont utiles au quotidien. On parle de biens communs. Cela a un coût, d'usage et de fonctionnement, on parle d'économie des communs. Sur ces questions qui nous concernent toutes et tous, en termes de coûts et de qualité, la Ville veut agir concrètement : production d'énergie renouvelable locale (plusieurs exemples en cours ou à venir de centrales photovoltaïques sur les toits de bâtiments), passage en régie directe de l'eau avec la Métropole... ■

ÇA S'EST PASSÉ EN... mai

- Extension de la zone 30 en centre-ville avec création de voies cyclables
- Première édition de Villeurbanne côté jardins, festival de la nature en ville
- Ouverture du relais assistants maternels Emmi-Pikler, dans le Pôle petite enfance
- Victoire d'or du paysage pour le parc Jacob-Hugentobler (Hôtel de ville aux couleurs de l'arc en ciel, pour la journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie)



les inégalités

4 PROJETS-CLÉS

1 Il faudra assurer l'aménagement transitoire de lieux communaux qui seront pilotes en matière d'hébergement et d'activités solidaires : ancienne résidence Château-Gaillard, pôle alimentaire solidaire sur le parking De-Barros...

2 La Ville apportera son soutien aux acteurs de la solidarité alimentaire, afin d'expérimenter de nouvelles approches pour mieux répondre aux besoins.

3 La charte du sans-abrisme, signée par la Ville en 2021 avec la fédération Abbé-Pierre, sera appliquée à Villeurbanne.

4 L'offre de logements inclusifs sera développée, avec l'accompagnement des projets d'habitats partagés et adaptés aux

personnes en situation de handicap, dans l'esprit du projet « Simon de Cyrène » à Flachet.

ET AUSSI...

- L'embauche de personnes en situation de handicap sera favorisée.
- La mise en accessibilité des bâtiments municipaux sera poursuivie.
- L'accès au sport et à l'activité physique pour toutes et tous, tant dans les clubs que dans le mobilier urbain, les aires de jeux pour enfants ou les loisirs, sera favorisé.
- La promotion de l'égalité entre les filles et les garçons, la lutte contre les discriminations, l'inclusion des enfants et la promotion de la lutte contre les stéréotypes de genre seront assurées dans tous les champs d'action de la Ville.



« Rétablir l'égalité réelle en tenant mieux compte des différents freins individuels et en adaptant les systèmes aux individus. »

Mathieu Garabédian, adjoint aux solidarités, innovation et développement social



Antoine Pelcé, conseiller municipal délégué, hébergement d'urgence, logement d'abord, occupation temporaire et habitat modulaire, habitat et hébergement des personnes âgées.



Lotfi Debbeche, conseiller municipal délégué, liens avec la métropole de Lyon sur les dispositifs contractuels de la politique de la ville.





« Nous réaffirmons notre engagement en faveur de projets sportifs, pédagogiques et de loisirs qui répondent le mieux possible aux besoins et attentes des habitants. Notre objectif : construire une ville à la fois sportive et inclusive. »

Mohamed Ali Mohamed Ahmada,
adjoint au Sport



3 PROJETS-CLÉS

1 La construction du complexe sportif de Cusset a débuté à l'angle du cours Emile-Zola et de la rue Baudin. Il sera utilisé par les élèves du collège Gilbert-Chabroux, les établissements d'enseignements du quartier et les associations. Le toit sera végétalisé et équipé de 200 m² de panneaux photovoltaïques. Un second complexe sportif sera construit à la Soie durant le mandat.

2 Couverture des bassins de natation du centre nautique Etienne-Gagnaire pour répondre à deux objectifs prioritaires : réduire les inégalités dans l'apprentissage de la natation, qui se fait principalement à l'école, et répondre à la demande de bien-être et de santé pour tous.

3 Villeurbanne va développer des équipements dédiés à la pratique sportive en accès libre dans les parcs et jardins. Cela comprendra entre autres des agrès sportifs sur l'esplanade Jean-Monnet (en cours), un terrain de grands jeux sur le terrain Mazoyer (à l'étude)...

ET AUSSI...

- La Ville mettra à disposition de nouveaux terrains de grands jeux. Ces projets sont à l'étude.

Permettre à chaque habitant de pratiquer une activité physique

Villeurbanne souhaite encourager et faciliter la pratique d'une activité physique régulière, pour que chacune et chacun, selon ses capacités, ses envies, sa situation ou son âge puisse y avoir accès.

Avec ses partenaires, dans le cadre du dispositif « En forme à Villeurbanne », la Ville proposera une multitude d'activités, adaptées, au bénéfice de la santé. Elle va par ailleurs poursuivre un programme de constructions et d'aménagements pour améliorer et développer les installations sportives pour tous les publics : écoles, collèges, lycées, clubs, associations... Il s'agit entre autres de créer de nouveaux complexes sportifs, des bassins de natation couverts, de développer les espaces en accès libre pour faciliter les mobilités actives et la pratique d'une activité de loisir, notamment dans les parcs et jardins. ■



Sébastien Chataing,
conseiller municipal délégué, pilotage du projet sportif local, lien entre activités physiques et santé



Ikhlef Chikh,
conseiller municipal délégué, manifestations sportives, coopération décentralisée et relations internationales

51,8 M€

seront dédiés à la construction, la rénovation et la création d'équipements ou de terrains sportifs, dont 2,2 M€ d'acquisitions foncières.

2 nouveaux complexes sportifs seront réalisés.

1,5 M€

de subventions dédiées chaque année aux clubs sportifs

ÇA S'EST PASSÉ EN... juin

- Lancement du premier budget participatif de la Ville
- Annonce de la création d'un nouveau jardin partagé dans le quartier des Charpennes
- Fête du livre jeunesse en ligne pour cause de crise sanitaire
- Annonce d'un tiers-lieu permettant l'accès à l'alimentation et un accompagnement social aux personnes sans-abri
- Annonce de la création d'un poste d'intervenant social au commissariat de police nationale, financé par la Ville





« Tenir compte de la diversité de la jeunesse villeurbannaise, c'est aussi considérer qu'il existe des « rôles sociaux » différents : collégiens, lycéens, étudiants, jeunes en insertion sociale et professionnelle, salariés. »

Yann Crombecque,
adjoint à la Prévention, Sécurité
Jeunesse, Education Populaire



Favoriser l'expression d'une jeunesse diverse, enthousiaste et créative

Tenir compte de la diversité de la jeunesse villeurbannaise, c'est être attentif aux collégiens, aux lycéens, aux étudiants mais aussi aux jeunes en situation de vulnérabilité. La Ville souhaite développer des actions et dispositifs pour favoriser leur insertion et leur autonomie dans les domaines des loisirs, du logement, de l'éducation populaire, du travail... ■

1 Villeurbannais sur 2 à moins de 30 ans.

11,7M€

pour la rénovation et la construction d'équipements en direction de la jeunesse, mis à la disposition des centres sociaux et soutien des équipements associatifs

2 PROJETS-CLÉS

1 Villeurbanne sera à partir de janvier prochain « Capitale française de la culture » avec comme slogan « Place aux jeunes » : les jeunes seront pleinement associés à plusieurs grands événements, dont un festival de la jeunesse au parc de la Feyssine en juin 2022 pour lequel ils et elles auront carte blanche.

2 Le dispositif Install'Toit sera relancé pour faciliter l'emménagement des jeunes Villeurbannaises et Villeurbannais dans leur premier logement.

ET AUSSI...

- Le nombre de places en centre d'accueil de loisirs sera augmenté pour ne laisser aucun enfant ou jeune sans projet pour les vacances scolaires
- Un espace jeunesse, un tiers-lieu et un espace dédié à la musique amateur seront créés dans la ZAC Gratte-Ciel centre-ville
- Les moyens attribués à la Mission locale seront renforcés.

NUMÉRIQUE

Apporter des réponses en matière de transformation, d'inclusion et de sobriété numérique

Lutter contre la fracture numérique :

- permettre au plus grand nombre d'accéder à des équipements informatiques : coffre-fort numérique, ateliers seniors...
- constituer un réseau de professionnels villeurbannais concernés par le numérique,
- tester des solutions techniques en soutien aux usagers et aux professionnels



Gaëtan Constant,
adjoint, qualité du service public et
lutte contre la fracture numérique



Frédéric Vermeulin,
Conseiller municipal délégué,
lutte contre la fracture numérique
et open data

1 français sur 6 n'utilise pas internet

[GRANDS PROJETS URBAINS]



Agnès Thouvenot,
Première adjointe,
à la Transition écologique,
l'urbanisme, l'habitat
et la ville durable



Milouka Hadj Mimoune,
adjointe au Logement



LE LOGEMENT, UN BIEN COMMUN

Parce que 75 % des habitants sont éligibles au logement social, la Ville veut renforcer ses moyens pour garantir à tous et toutes un logement décent, accessible et performant sur le plan énergétique. Et parce que le logement est un bien commun l'équipe municipale veut lutter contre la spéculation immobilière et contre le sans-abrisme, soutenant la politique de « logement d'abord ».

Penser la ville autrement

Villeurbaine évolue et se développe. La question des espaces et des équipements publics, la lutte contre les îlots de chaleur, la place de la végétalisation, l'importance de l'animation et du lien social sont au cœur des projets urbains en cours et à venir. L'urbanisme écologique entend jouer un rôle majeur pour adapter l'habitat au dérèglement climatique et en atténuer les effets, en particulier pour les ménages les plus modestes. La ville du bien-être se doit d'être inclusive en s'adaptant aux différents âges et situations de la vie, et propice au développement du lien social, en s'appuyant sur les dynamiques citoyennes et entrepreneuriales. ■



ÇA S'EST PASSÉ EN... juillet

- Lancement de l'extension du groupe scolaire Ernest-Renan sud et de la rénovation thermique du groupe scolaire Louis-Armand
- Remplacement du bassin olympique en carrelage du centre nautique Etienne-Gagnaire par un bassin en inox
- Réaménagement, végétalisation et désimperméabilisation de quatre cours d'écoles maternelles : René-Descartes et Lazare-Goujon, élémentaires Albert-Camus et Saint-Exupéry Ouest
- Lancement de la concertation sur le réaménagement du mail Jean-Monnet et de ses abords





Gratte-Ciel centre-ville

Le projet Gratte-Ciel centre-ville revêt une dimension symbolique unique. Il est l'emblème de l'ambition que la Ville porte, avec des logements pour toutes les familles, des espaces de nature, des équipements et services de proximité, des lieux dédiés à la création culturelle. La transformation et le doublement du centre-ville sont entrés dans leur phase active. Sur cet espace de 8 hectares au cœur du centre-ville seront créés 832 logements dont 54 % en accession abordable et 23 000 m² d'équipements publics. Parmi eux, l'école Rosa-Parks et le complexe sportif Alexandra David-Neel sont en activité, le lycée Pierre-Brossolette reconstruit ouvrira à l'automne. Suivront une crèche, un pôle jeunesse, un cinéma de 4 salles. Les espaces publics auront gagné en surface (+ 1700 m² sur 2,7 hectares). Les travaux de l'esplanade Agnès-Varda commenceront à l'automne. La ligne T6 du tram traversera le secteur en 2026. Le projet permettra aussi de doubler la surface commerciale du centre-ville, dans le prolongement de l'avenue Henri-Barbusse qui sera entièrement piétonnisée. D'ici là, l'occupation temporaire qui démarre en juillet permettra de tester des usages et de préfigurer la ville de demain, où il fait bon vivre.

4 PROJETS-CLÉS

- 1 **Des aides financières pour la rénovation énergétique** et pour l'accessibilité destinées aux ménages en situation de précarité sont mises en place.
- 2 **Un plan de sauvegarde de la résidence Saint-André** (Bel Air-les Brosses) sera lancé.
- 3 **Des projets de requalification urbaine** seront élaborés et menés aux Buers Nord et à Saint-Jean, pour les Terrasses Lakanal-Rossel, et la cité Jacques-Monod.
- 4 **La Ville accompagnera l'encadrement des loyers** et soutiendra l'habitat coopératif.

28%

le taux minimum de logements sociaux à Villeurbanne qui sera maintenu.

30%

de logements abordables dans tous les programmes neufs.

11,6M€

pour l'accompagnement de la réhabilitation des logements privés et sociaux.

Villeurbanne la Soie

Sur 11 hectares de terrain, ce nouveau quartier est composé d'environ 1650 logements, 57 000 m² de bureaux, 9000 m² d'équipements publics et 3600 m² de commerces, ainsi que la réalisation de presque 46 000 m² d'espaces publics (dont l'esplanade Miriam-Makeba et le parc Jorge-Semprun). Le groupe scolaire Simone-Veil et une crèche dans ses murs sont en cours de construction.

Le Terrain des Sœurs

L'année 2021 amorce le bouclage de l'opération avec la livraison attendue des derniers lots résidentiels et celle d'un immeuble tertiaire. Le dernier lot résidentiel, destiné également à accueillir la « locomotive commerciale » à l'angle des rues du 8-mai-1945 et Michel-Rocard, devrait être livré mi-2022 ainsi que les travaux de finition de l'espace public.

Zac Grandclément

La ZAC couvre 45 hectares entre les rues Léon-Blum et Emile-Decorps, la route de Genas et l'avenue Général-Leclerc. Elle vise la revitalisation et la transformation

de l'ancien quartier industriel de Grandclément vers un quartier mixte d'habitat et d'activité. Elle sera composée de 1 200 logements, 50 000 m² dédiés à l'activité tertiaire, 23 000 m² à l'économie productive, 2000 m² de commerces et un programme d'équipements intégrant un groupe scolaire et une crèche. Le tout autour d'un grand parc de plus de 3,1 ha. L'année 2021 sera consacrée au calage du plan de composition de la ZAC et du plan des espaces publics avec plusieurs phases de concertation.

ZAC Saint-Jean

La ZAC couvre 30 hectares au sud du quartier Saint-Jean. Le projet porte sur un programme de 2500 logements et 10 000 m² d'activité économique dont des commerces. L'année 2021 va permettre l'actualisation du projet, tenant compte du projet de ligne de tramway T9, pour aboutir à la désignation d'un aménageur fin 2021 ou début 2022.

Cette nouvelle étape du projet intègre également une démarche de renouvellement urbain sur la résidence Saint-Jean et sera accompagnée par plusieurs phases de concertation.

L'An 01

Il y a un an une nouvelle équipe recevait la confiance des villeurbannais.es pour mettre en œuvre de profonds changements. Les écologistes revenaient dans l'exécutif villeurbannais, de nombreux-ses élu-es commençaient leur premier mandat, avec une majorité volontariste. C'est l'expression de cette volonté qui est présentée dans ce numéro de Viva.

Nous avons toutes et tous imaginé l'après-COVID. Un an après le premier confinement, nous ne sommes pas encore dans "le monde d'après", l'An 01, celui que nous rêvions ensemble : un monde où la solidarité est de mise entre voisins, un monde où la nature revient en ville, un monde où la santé est LA priorité. Car ce ne sont ni le profit, ni l'intérêt individuel ou la consommation effrénée qui font la Ville qu'on aime.

Pendant un an, devant cette situation inédite, les treize élu-es écologistes ont su écouter, s'adapter, inventer des solutions, réorienter certaines priorités. Nous avons continué à dialoguer avec les habitant-es, dans le respect des engagements de campagne et en nous projetant dans l'avenir. Le travail mené par Sonia Tron à l'éducation a permis à nos écoles de rouvrir dans les meilleures conditions possibles et de préparer l'avenir pour des conditions d'apprentissage de qualité. Paul Campy a travaillé pour que de nombreuses entreprises et commerces ne baissent pas le rideau. Antoine Colliat a peaufiné l'accélération dont a besoin notre ville pour être économe en énergie. Pauline Schlosser a pu mettre en projets une politique de déplacement qui va adoucir la Ville, tout en améliorant la qualité de notre air. Aurélie Loire est restée en contact permanent avec les habitant-es de Buers Croix Luizet pour répondre à leurs inquiétudes sur un secteur en profonde mutation...

Cette première année fut aussi celle de la réconciliation avec la Métropole, après plusieurs années de défiance. Tout cela augure un bel «Après» que nous construirons ensemble, avec vous.

Retrouvez-nous sur lesecologistesvilleurbaine.fr

Groupe Les Écologistes

Penser la Ville de demain et préparer le monde d'après.

Le 28 juin 2020, la liste Pour Villeurbaine en Commun remportait le second tour des élections municipales avec plus de 70% des suffrages. Il y a un an, vous permettiez à une majorité municipale rassemblée autour d'un Maire socialiste, Cédric Van Styvendael,

d'écrire une nouvelle page de l'histoire de Villeurbaine. Cette histoire est celle du socialisme municipal, un héritage centenaire inscrit dans notre quartier des Gratte-Ciel, qui doit nous inspirer mais qui nous invite aussi, dans un siècle de transitions, à réinventer la façon dont nous nous mettons au service des Villeurbannais-es.

Vous nous avez élus sur un programme ainsi qu'une vision : celle d'une Ville qui protège les plus fragiles et qui s'affaire à corriger les inégalités grâce à ses services publics. Vous avez fait le choix d'une Ville plus respirable, plus écologique, épanouissante et animée. Enfin, vous avez souhaité prendre une part plus grande dans la vie municipale et être mieux associés à sa gouvernance. Tel est le cap que nous tiendrons pour les cinq années à venir !

Le Plan de mandat que nous vous présentons est le fruit d'un travail inédit mené pendant plus d'une année avec tout l'exécutif et l'appui des services municipaux.

Nous portons un mandat audacieux, créatif et qui ne fera assurément aucune concession sur le quotidien des habitant-es, tout particulièrement en termes de sécurité, tranquillité et de propreté de l'espace public. Le plan d'investissements de 340 millions d'euros voté par la municipalité est aussi ambitieux qu'il est réaliste : notre héritage est aussi celui d'une Ville bien gérée. C'est cette bonne gestion qui nous permet d'assumer un haut niveau de services publics tout en gardant des marges de manœuvre pour l'avenir.

Ce plan de mandat tire indéniablement les enseignements de la crise sanitaire et nous invite à rebâtir un monde plus équitable, plus sûr et plus hospitalier : ce monde se construit dès maintenant à l'échelon municipal et en étroite association avec les citoyens !

Groupe Socialistes et citoyen.ne.s villeurbannais.es

Comment se (re)donner le goût du possible ?

À chaque échéance électorale, l'abstention s'invite davantage. Protestation contre les institutions ou les candidat-es, sentiment d'inutilité, désintérêt envers la décision politique, valorisation des petits gestes plutôt que de l'intervention publique... Les explications sont nombreuses. Dans notre société qui voudrait que la consommation, le travail et l'amusement deviennent la nouvelle trinité, le désintérêt envers les échéances électorales va croissant. Comment recréer du commun quand les intérêts individuels sont érigés en modèle ? Quelles sont nos libertés

de choix et d'action, quand nous sommes de plus en plus contrôlés, surveillés ? Comment penser le temps long, quand nous vivons au rythme du court-termisme ?

Divertir et dépolitiser tous les aspects de notre vie, c'est aussi favoriser l'abstention. Pour déjouer ce système et rencontrer les éloigné-es de la politique, il faut désormais investir tous les médias et plateformes à disposition, explorer de nouvelles façons de faire de la politique au-delà de l'usage d'un bulletin de vote. Réalisons que la politique au sens noble du terme conditionne nos vies, que ce soit dans le quotidien de chacune et chacun ou dans les collectifs de travail ou associatifs.

Cette prise de conscience n'est cependant qu'une première étape nécessaire au désir d'agir. Dans la Ve République, le réel pouvoir n'est donné aux citoyen-nes que tous les cinq ou six ans. Il n'est pas étonnant que, face aux décisions qui leur échappent, la lassitude s'installe et que les élu-es aient une assise électorale et une légitimité de plus en plus fragile.

Seul un pouvoir de décision direct peut soigner notre démocratie. Nous croyons à la révolution citoyenne par les urnes soutenue par de fortes mobilisations sociales et écologiques : défendons sans réserve le changement des institutions, la VI^e République, la révocation des élus ou encore le RIC (référendum d'initiative citoyenne). Redonnons le pouvoir actuellement confisqué par l'oligarchie au peuple !

Groupe Villeurbaine Insoumise Ensemble !

La gauche n'est pas morte

Il est des idées qui s'en viennent, puis qui s'en vont. Il en est d'autres qui jamais ne s'éteignent, jamais ne déclinent, et continuent encore et encore d'alimenter nos débats, nos objectifs, et surtout nos politiques. La protection de l'environnement, la solidarité, et la conviction que l'avenir sera meilleur que les temps actuels sont de ces idées qui ne disparaissent pas. Les dernières élections de nos conseillers régionaux en sont un exemple criant.

Cela fait plusieurs mois que le seul scénario politique envisageable serait celui d'un duel entre la droite macroniste et l'extrême droite. Un duel Macron/Le Pen qui jamais ne s'affaiblirait et qui instituerait la nouvelle dualité de l'échiquier politique français.

Ceux qui faisaient de cette analyse une certitude annonçaient aussi la mort des partis et des valeurs de gauche.

Pour autant, deux élections majeures ont eu lieu en une seule année, soufflant un vent

d'espoir assez fort pour écarter les brumes angoissantes que nombreux semblaient attendre. Aux élections municipales de 2020, les alliances entre les verts et les groupes de gauche ont balayé les grandes villes françaises, Villeurbanne ne faisant pas exception.

La gauche encore vivante donc. Alors que de nombreux détracteurs annonçaient, après les élections municipales, un simple effet de mode des grands pôles urbains, les élections régionales de 2021 donnent là encore de l'espoir.

Bien que les résultats définitifs donnent 7 régions pour la droite et 5 pour la gauche, les unions entre l'écologie politique et la gauche maintiennent un ancrage important dans les régions où la droite est vainqueur. Surtout, les rêves s'effondrent pour le parti présidentiel qui ne dépasse que rarement les 10 %, au coude à coude avec le Rassemblement National.

Voilà donc que les deux partis du soi-disant nouveau dualisme politique pataugent dans le même bac à sable. Il est peut-être temps de laisser les petits jouer, et de débattre en adultes. La gauche n'est pas morte, loin de là. Elle est présente, partout. Elle s'unit, souvent. Elle lutte, depuis et pour longtemps. Elle se renforce, à chaque instant.

Le groupe Génération.s

Répondre à l'urgence démocratique

La crise de la représentation n'est pas nouvelle. Notre vie démocratique s'érode, s'essouffle et s'use, tout le monde en fait le constat. Les valeurs démocratiques et républicaines qui fondent notre société sont chaque jour remises en cause, par un désintérêt civique et par une défiance qui devient parfois violence.

Le désintérêt civique se mesure évidemment par l'abstention, qui atteint de tels niveaux qu'il est devenu un lieu commun de parler d'« abstention record » ou de rappeler que l'abstention est le « grand gagnant » d'une élection. Ce vocabulaire sportif est pourtant bien vide de sens : peut-on encore gagner quand on ne participe pas ? Il est permis d'en douter. Fatalement, rappelons que les jeunes et les plus précaires, qui s'abstiennent le plus, sont les premiers concernés par les politiques publiques qui seront portées par les régions et départements nouvellement élus.

La défiance généralisée envers les élus et la fonction qu'ils représentent est une autre manifestation d'un pacte républicain qui s'abîme. Si l'opposition politique, saine et constructive, est l'apanage d'une démocratie libre et transparente, la vie publique ne peut

pas s'accommoder de violence, sous quelque forme que ce soit. L'agression du président de la République, à Tain-l'Hermitage, ou encore les menaces à l'encontre de plusieurs élus locaux comme les maires de Bron et du 8ème arrondissement sont autant de manifestations de violence qui doivent être combattues.

Ce diagnostic n'est pas très encourageant. Mais des solutions existent, et elles sont mises en œuvre à Villeurbanne. Les citoyens boudent les élections et se défient des élus ? Nous inventons d'autres espaces et d'autres moyens de participation. Après tout, la qualité de citoyen ne s'épuise pas dans la fonction électorale, et l'élection n'est pas un mode de gouvernement. La transition démocratique que nous engageons, en multipliant les façons de participer, nous engage humblement mais résolument à répondre à l'urgence démocratique.

Marwa Abdelli

Groupe Cercle Radical et Place Publique

Un plan de mandat 2021 – 2026 ambitieux pour construire la ville de demain !

Ce plan de mandat regroupe l'ensemble des actions que la majorité municipale réalisera de 2021 à 2026, pour répondre aux engagements pris devant vous lors des dernières élections municipales à travers 3 axes prioritaires : transitions écologique, démocratique et sociale. Ce programme représente un total inédit de plus de 340 millions d'euros d'investissements sur l'ensemble du mandat. Le groupe « Communiste et Républicain » sera attentif à sa réalisation dans les domaines essentiels que sont : le logement, la requalification urbaine des quartiers prioritaires, l'éducation, la culture, le sport et la santé, afin de promouvoir une ville plus inclusive et sans discrimination. Nous veillerons à ce que la promotion des transports alternatifs à la voiture ne pénalise pas les plus précaires, que la rénovation énergétique s'accompagne de la mise en accessibilité des bâtiments, et que la sécurité au quotidien s'appuie autant sur la prévention de la délinquance et la médiation sociale que sur la vidéosurveillance.

Enfin l'Assemblée citoyenne devra être un premier jalon pour réduire la fracture démocratique observée lors des dernières élections locales.

Nous serons vigilants à ce que l'ensemble des actions de ce plan de mandat restent dans le cadre d'un service public géré directement par la ville, avec des agents en nombre suffisant, bien formés et rémunérés, le tout sans passer

par des délégations ou des privatisations !

Sous l'impulsion de Christine Goyard-Gudefin, adjointe communiste à la vie associative, les centres sociaux resteront de véritables foyers d'initiatives portées par les habitants, avec l'appui des professionnels du service.

Soutenir les associations, c'est leur permettre de déterminer elles-mêmes leurs propres défis et leurs propres actions, avec les dialogues et les assises, et en dotant le conseil consultatif d'un budget participatif : nous serons là pour cette construction commune.

Groupe Communistes et Républicains

Un plan de mandat à vision trop éloignée...

Le plan de mandat est le document qui doit normalement représenter la feuille de route de l'exécutif municipal, et au sein duquel nous devrions retrouver les projets concrets pour les prochaines années. Or si les objectifs sont parfois louables, ce qui nous est présenté ici semble viser complètement à côté de l'objectif d'un tel document.

On nous présente ainsi un plan de mandat 2021-2026, mais beaucoup de projets, tels que les nouveaux grands parcs, sont en réalité conçus pour un terme allant jusqu'en 2030, soit sur la fin du prochain mandat !

Même si le maire, également membre de l'exécutif métropolitain, aura probablement à s'exprimer sur les politiques métropolitaines, cela ne justifie pas de combler le plan de mandat villeurbannais avec des projets métropolitains, concernant par exemple le traitement des déchets, ou encore les tarifs de l'eau.

Ce plan de mandat, en plus de viser à côté, nous laisse sur notre faim, car trop souvent flou et lacunaire. Le cadre de vie de nos quartiers est ainsi relégué à quelques actions de propreté et à la création d'une brigade, déjà mise en avant dans la thématique sur la sécurité, sans pour autant nous détailler son objectif. Autre tour de passe-passe de cette présentation, faire passer des états de fait pour des actions innovantes. On nous promet ainsi vaguement de « prévenir les discriminations dans les politiques municipales ». Alors qu'en la matière, l'action de l'équipe municipale précédente a été jugée unanimement très positive.

Que ce soit sur le thème de la santé ou de la relance économique, aucune mention n'est faite des conséquences à tirer de la crise sanitaire. En conclusion, ce document se présente avant tout comme un programme électoral pour 2026, laissant le mandat en cours sans réel projet d'envergure.

Groupe Villeurbanne Progressiste

[VOS ÉLUS DE QUARTIER]

" Nous voulons une ville où les décisions sont partagées, une ville où chacune et chacun peut donner son avis et prendre part aux réalisations collectives à l'échelle de son quartier comme de la cité."



**Aurore
GORRIQUER**
Cusset-Bonnevay
La Soie
les Brosses
Saint-Jean



**Olivier
GLÜCK**
Gratte-Ciel
Dedieu
Charmettes



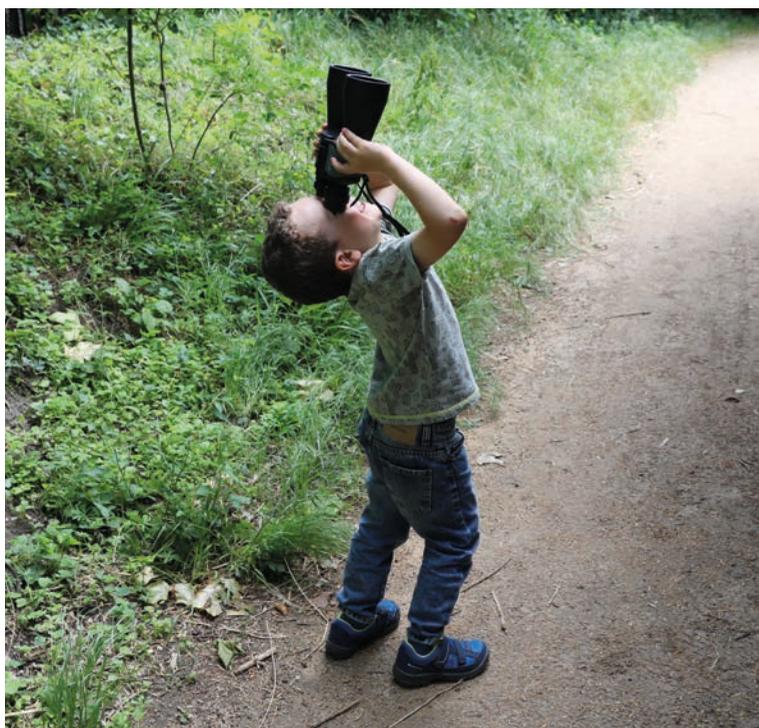
**Melouka
HADJ MIMOUNE**
Charpennes
Tonkin



**Aurélie
LOIRE**
Buers
Croix-Luizet



**Laure-Emmanuelle
PRADELLES**
Perralière
Grandclément
Cyprian
Ferrandière
Maisons-Neuves



Les adjoint.e.s de quartier

Tous les habitants ne font pas entendre leur voix. Parce qu'ils ne se sentent pas légitimes, parce que, trop souvent, on leur a fait comprendre que leur avis ne comptait pas, ou encore parce qu'on s'adresse à des experts. C'est dans ce sens que les adjoint.e.s de quartier envisagent leur action : aller à la rencontre des habitant.e.s pour qu'ils puissent exprimer leur avis, participer, prendre part aux réalisations collectives à l'échelle de leur quartier ou de la cité ! ■

PROJETS-CLÉS

Les adjoint.e.s de quartier se mobilisent pour animer des temps de rencontre et d'échanges avec les habitantes et les habitants, pour informer sur les projets de la Ville dans le quartier, associer les habitants au suivi d'un chantier, répondre à la demande des habitants sur un sujet qui concerne leur quartier.

Au quotidien, ils et elles établissent un diagnostic avec les habitants sur les besoins, recueillent les propositions pour améliorer le cadre de vie, et sont à l'écoute des habitants sur les impacts d'un projet dans le quartier pour éviter ainsi les dysfonctionnements, nuisances, manque de solutions transitoires, suppression de services ou d'accès à des espaces publics, etc.

- Ils et elles facilitent l'accès des habitant.e.s à l'Assemblée citoyenne, aux jurys citoyens, aux comités d'usagers.
- Ils et elles sont les garants de la circulation de l'information entre ville et habitants.
- Les adjoint.e.s de quartier favorisent la mise en commun des énergies collectives et associatives.

➕ À partir de septembre, retrouvez vos élus de quartier lors de leurs permanences. Les lieux et horaires vous seront communiqués dans le magazine Viva, sur viva.villeurbanne.fr et sur villeurbanne.fr

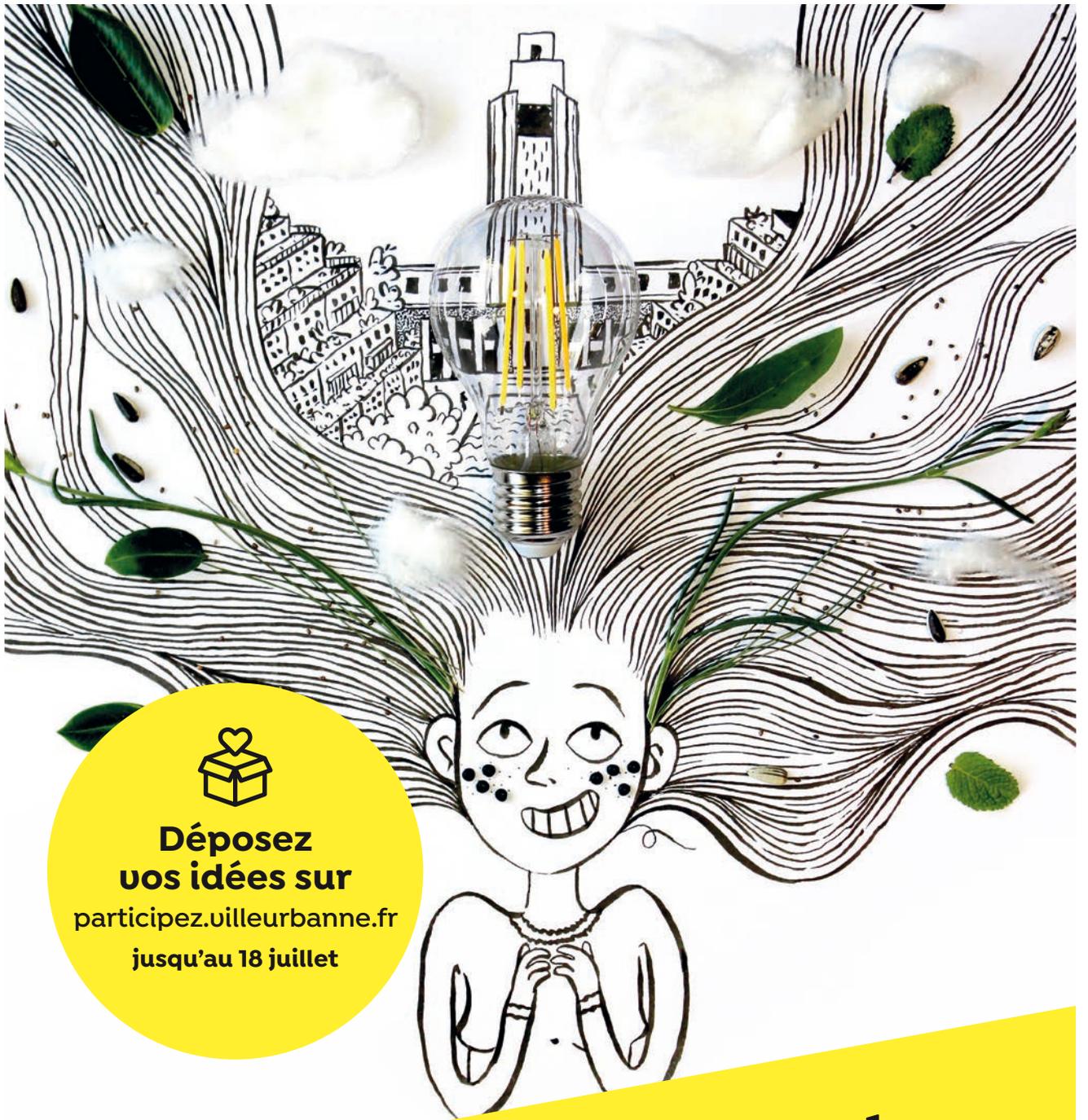
15-18
SEPT.
2021

LES INVITES

LE FESTIVAL
PAS PAREIL
GRATUIT

www.invites.villeurbanne.fr

villeurbanne



**Déposez
vos idées sur**
participez.villeurbanne.fr
jusqu'au 18 juillet



Scannez-moi

**Avec le budget
participatif,
la ville est à vous !**